

INFORMATIONS TRANSMISES PAR MESSAGERIE LE 5 MAI 2020  
SUR LA PRESENTATION DES ETUDES DE CAS

les présentations orales de vos études de cas s'approchent à grand pas. Elles se dérouleront, comme prévu, **les 25, 26 et 27 mai, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.**

La situation actuelle ne permettant pas un examen en présentiel, votre oral aura lieu par visioconférence.

Voici quelques infos:

- votre présentation orale: des informations vous ont déjà été communiquées quant au contenu et la durée de votre présentation, ainsi que quant aux points qui seront évalués. Vous avez, en effet, reçu un mail avec ces détails. Ce document est également joint à ce message. Merci d'en tenir compte. Nous vous invitons également de vous entraîner de manière à ce que votre orale tienne bien 45 minutes.

- votre support: vous devez envoyer votre présentation en format PDF à P. Colliot et G. Michael **au plus tard le samedi 23 mai à 17h.** Si le document est trop volumineux, vous pouvez passer par wetransfer (<https://wetransfer.com/>). Aucun document ne sera accepté après cette deadline, et aucune modification à votre présentation ne devra avoir lieu après l'envoi.

- visio: seulement 3 personnes seront connectées simultanément, l'étudiant qui passe l'oral et les deux membres du jury. Un lien pour joindre la conférence skype vous sera communiqué bien plus tard. Il suffira de cliquer dessus pour joindre la visio quant le tour de chacun sera venu.

- ordre: un tableau est joint avec l'ordre de chacun. Cet ordre ne peut être modifié qu'en cas de force majeure et nous devons être informés de cela.

Cordialement  
P. Colliot & G. Michael